



BALADES ET RANDONNEES

GITES THEMATISES RANDONNEE EQUESTRE Grille d'évaluation

Toutes les structures d'hébergement labellisées Gîtes de France (chambres d'hôtes, Gîtes etc.) offrant des prestations de service adaptées aux cavaliers et à leurs chevaux peuvent adhérer à cette thématique.

Il s'agit d'une démarche volontaire qui vise à mettre en place des points de repères à travers une grille d'évaluation des prestations attendues.

Les éléments de cette grille ont été établis sur une base concertée entre les 3 relais picards, les 3 Comités départementaux du tourisme et le Comité régional du tourisme équestre. La création de cet outil doit permettre d'offrir aux cavaliers et à leurs chevaux l'assurance de la qualité des services et des prestations.

Pour pouvoir prétendre à la dénomination « balades et randonnées », volet équestre, les prestataires devront répondre à tous les critères obligatoires définis dans la grille, avoir signé la charte d'engagement et respecté les critères de la grille d'évaluation suivante.

Localisation	Cavalier	Attelage	Commentaires
L'hébergement est-il situé à moins de 5km d'un itinéraire de randonnée équestre ? <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	<input type="checkbox"/>		Sur place
Les chevaux peuvent-ils être hébergés sur le même site que les cavaliers? <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	<input type="checkbox"/>		
Les chevaux peuvent-ils être hébergés à moins de 500m des cavaliers? <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	<input type="checkbox"/>		

Information	Cavalier	Attelage	Commentaires
Un classeur présentant les fiches rando du secteur, est mis à disposition des hôtes. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	<input type="checkbox"/>		
L'hébergeur propose une fiche qui comprend les coordonnées pratiques de base (vétérinaire, maréchal-ferrant, bourrelier, etc.). <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	<input type="checkbox"/>		
L'hébergeur s'engage à relayer les problèmes rencontrés (balisage, entretien, sécurité etc.) sur les différents circuits, via les systèmes de veille en place. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>			Charte d'engagement signée



Avant le séjour, l'hébergeur s'engage à s'enquérir auprès des clients de l'état sanitaire du cheval (carnet de vaccination à jour, puçage,...)	<input type="checkbox"/> <u>oui</u>	Charte d'engagement signée
--	-------------------------------------	----------------------------

Equipement		Commentaires
Du matériel est mis à disposition en dépannage. A minima : une boussole, une paire de rênes, un casque/bombe réglable, un licol, une longe, du matériel de pansage et une brosse).	<input type="checkbox"/> <u>oui</u>	

Aménagement	Cavalier	Attelage	Commentaires
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux est équipé d'un local fermé à clé disposant d'un espace destiné : <ul style="list-style-type: none"> . à étendre ses affaires humides, de porte-bridés, de porte-filets et de porte-selles. . à accueillir le matériel d'attelage. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le matériel d'attelage ne peut être accueilli au même endroit, mais un bâtiment annexe, situé en face du gîte peut être mis à disposition.
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux comporte un point d'eau pour le lavage du matériel et des chevaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux comporte une aire de soins aux chevaux avec barre d'attache ou des anneaux pour le pansage (scellage d'anneau à 1,20m de hauteur et espacés d'1,50m).			
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux propose une place de stationnement pour un camion, van.			



Hébergement des chevaux		Commentaires
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux a souscrit une assurance adaptée à l'hébergement des chevaux. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>		
L'hébergement est en capacité de proposer d'héberger autant de chevaux que de cavaliers. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>		Capacité : 7 chevaux, au pré.
Cas n°1	Hébergement des chevaux en extérieur	
	par la mise à disposition d'un paddock et/ou d'une prairie avec abreuvoir. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	
	Cas d'un paddock : surface minimum de 25m ² par cheval. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	Superficie : deux paddocks de 100 m ² chacun.
	Cas d'une prairie : clôture sécurisée sans barbelé. <input type="checkbox"/> <u>oui</u>	Surface : L'une fait 1000 m ² , sans box ; l'autre 1300 m ² , box pour un cheval.
Cas n°2	Hébergement des chevaux en intérieur	
	par la mise à disposition de boxes et/ou de stalles et/ou de stabulation avec une litière adaptée et un abreuvoir. <input type="checkbox"/> non	
	Cas des boxes : > 9m ² de surface > 2,50m haut portes ouvrant vers l'extérieur : avec un sol en pente de 1 à 2% pour l'écoulement <input type="checkbox"/> non	Nombre de Boxes :
Cas des stalles : >1,5 x 3 x 2,5m et séparations hautes avec un sol en pente de 1 à 2% pour l'écoulement <input type="checkbox"/> non	Surface et capacité :	



Nourriture des chevaux	Commentaires
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux met-il à disposition de l'eau et des seaux ? <input type="checkbox"/> oui	
L'hébergement ou le lieu d'accueil des chevaux peut-il fournir, sur demande, une nourriture adaptée pour les chevaux. <input type="checkbox"/> oui	

Fait à OAS

Le 02/07/2010

Signature 